

NAMUR - LA BRUYÈRE

Le projet de stand de tir au Fort d'Emines inquiète les riverains

Crainte principale : le bruit des coups de feu

Le projet de création de stands de tir dans le Fort d'Emines fait déjà couler beaucoup d'encre du côté des riverains namurois et bruyérois, qui clament leurs inquiétudes.

Il y a deux semaines, nous vous annonçons que la Société Royale Cercle de Tir Namurois aimerait construire des stands de tir au sein du Fort d'Emines. Une enquête publique a été lancée le 24 février et prendra fin le mercredi 10 mars pour la commune de La Bruyère, et le 17 mars pour la commune de Namur. Cette annonce ne fait pas l'unanimité du côté des riverains vedrinois, bruyérois et de Saint-Marc. En effet, un appel à la mobilisation a été publié sur les réseaux sociaux par des personnes qui pourraient directement être impactées par les conséquences de ce projet. « Il faut sensibiliser la commune. Cela ne doit pas arriver. Je serais super triste si ce monument venait à être transformé en stands de tir. La nature y est installée depuis presque 40 ans et a repris son droit. Beaucoup d'animaux s'y rendent. Lorsque nous nous promenons chemin de la Falize, on nous demande de garder nos chiens en laisse pour ne pas faire peur aux animaux. Puis maintenant, on va y implanter un

stand de tir ? Cela n'a aucun sens, c'est illogique », soupire Colombe Cuvelier, riveraine d'Emines.

Pas loin du fort se trouve aussi une écurie et cela ne fait pas bon ménage. « Nous sommes propriétaire du chemin de terre qui nous sépare du fort. Nous y faisons nos promenades, donc si le projet venait à aboutir, nous ne pourrions plus nous y rendre. Il ne faut pas être un expert pour savoir que les chevaux et le bruit, ça fait deux. Ils les entendent bien plus fort que nous. Déjà les feux d'artifice, c'est quelque chose, alors des coups de feu », explique Vanessa Dernelle, gérante des Ecuries d'Aubade. « Fernand Van Beersel, le président de la Société Royale Cercle de Tir Namurois, a déclaré dans votre journal qu'il n'y aurait aucune nuisance sonore. Le problème, c'est qu'aucune étude ne le prouve. »

TOUJOURS VISITABLE

C'est pour cette raison qu'une enquête privée a été lancée par des riverains pour tenter de s'opposer à ce projet. « Un calcul simplifié a été réalisé. Le bruit à 2 kilomètres du fort s'élèverait à 76 décibels. C'est tout bonnement invivable. Le comble, c'est que dans la demande de projet, il y avait une question concernant les nuisances sonores. Le demandeur

devait cocher par oui ou par non et il n'a même pas répondu », ajoute Colombe Cuvelier. La gérante des écuries éminoises explique quant à elle vouloir juste trouver un terrain d'entente. « S'ils mettent des panneaux anti-bruit, il n'y a pas de soucis. Mais cela à un coût. Ils veulent faire des travaux étape par étape. Je pense que les nuisances sonores doivent être réglées en premier. »

LA COMMUNE VEUT RESTER NEUTRE

Contacté, Thierry Chapellet, l'échevin des Sports de La Bruyère, nous explique que cette situation est très complexe.

« Nous devons rester neutres. Il faut que toutes les personnes qui ont des doutes s'expriment. Des questions se posent et c'est légitime. Concernant la sonorité, une étude va être lancée par nos soins. Si problèmes il y a, ce sera au demandeur de trouver une solution. » Pour conclure, l'échevin adresse un message positif aux personnes concernées. « Même si le projet a lieu, les visites seront toujours possibles au Fort. Ce lieu restera culte. Dans tous les cas, il ne faut pas que cela nuise au bien-être de nos citoyens. »

LOUIS GORJON



Les riverains craignent pour le bruit causé par les tirs. © VL

Fernand Van Beersel s'exprime

« Les stands seront fermés et insonorisés »



Fernand Van Beersel. © J.N.

Le principal concerné, Fernand Van Beersel, qui n'est autre que le président de la Société Royale Cercle de Tir Namurois, a tenu à répondre aux différentes craintes des riverains. « Contrairement à nos stands qui se trouvent à Flawinne, ceux-ci seront complètement fermés et insonorisés. Les

gens qui se tiendront derrière la porte du stand n'entendront rien ! S'il y a des nuisances sonores, ce ne sera ni gai pour eux ni pour nous. Notre but n'est pas de recevoir des plaintes. » Il continue en faisant part des différents travaux qui pourraient voir le jour. « Au tout début, nous voulons construire 2 ou 3 stands que nous n'utiliserons que s'ils sont bien insonorisés. En aucun cas, nous tirerons à ciel ouvert. Ensuite, nous en construirons plus quand les membres reviendront petit à petit. Nous voulons faire ça correctement pour notre intérêt et celui des autres. »

Fernand Van Beersel comprend que ce projet puisse faire peur à certaines personnes. « Concernant le site, je peux comprendre que cela dérange. Mais nous avons aussi comme volonté de redonner un coup de jeune au Fort d'Emines. Actuellement, il y fait sale. Personne ne le nettoie ! La dernière fois que je m'y suis rendu, il y avait des serviettes hygiéniques, je n'ai même pas envie de savoir ce qu'il s'y passe. Alors que nous, nous le nettoierons régulièrement pour qu'il soit plus convivial pour les visiteurs. Nous allons en prendre soin. C'est du gagnant-gagnant selon moi », conclut-il.

NAMUR

Le détenu touchait le chômage



Il était notamment détenu à la prison de Jamioulx. © Belga

Le tribunal correctionnel de Namur a condamné mercredi un prévenu à une peine de 10 mois de prison et à la confiscation de 27.852 euros pour avoir fraudé l'ONEM. L'homme percevait des allocations de chômage alors qu'il était détenu.

À plusieurs reprises entre 2014 et 2020, le prévenu -déjà condamné par la justice pour d'autres faits- est parvenu à obtenir des allocations de chômage alors qu'il était détenu, notamment à Jamioulx et à Marneffe. Il n'y avait donc pas droit.

C'est un proche, non identifié dans le cadre du dossier, qui remettait ses cartes de contrôle à son syndicat. Le prévenu a dès lors perçu des allocations à charge de la sécurité sociale alors qu'il était, en tant que détenu, déjà à charge du Service Public Fédéral Justice, grâce à des omissions dans ses déclarations et des déclarations inexactes.

Comparer les promos ? Inutile, nous le faisons pour vous.

Et si besoin est, nous adaptons nos prix. Ainsi, vous profitez toujours des meilleurs prix.

Le prix, c'est nous.



Cava Gran Barón
brut 75 cl

Réaction promo concurrent

8,88 €/L

6,66 €



Tocornal Sauvignon Blanc 2020
Viña Cono Sur
Chili

Réaction promo concurrent

3,58 €/L

2,69 €



Torrealdea Crianza 2018
D.O. Rioja - Espagne

6,65 €/L

4,99 €

colruyt meilleurs prix

Valable jusqu'au 13/3/2021 inclus.

Les prix peuvent être encore plus bas en magasin.

Notre savoir-faire se déguste avec sagesse

20007912